

beaucoup moins comme une charge de la basse classe, sur laquelle cependant elle pèse exclusivement, que comme une redevance de la noblesse, dont les domaines se dépeuplèrent par de fréquentes levées de troupes.

Le recrutement n'est autre chose qu'un impôt d'hommes, et le gouvernement dispose de la manière la plus arbitraire de ceux qui lui sont fournis par les propriétaires, ou qu'il choisit lui-même dans les corporations d'artisans. Quand ces malheureux ne sont point placés dans la marine ou dans l'armée, on les emploie à des travaux de tout genre; ils entretiennent les routes, creusent des canaux, servent comme manœuvres dans des fabriques ou des chantiers, et sont obligés de se contenter de la paie la plus modique. S'ils sont désignés pour rejoindre un régiment, on leur rase la moitié de la tête, comme à de vils scélérats, afin de prévenir les désertions; précaution peut-être inutile dans ce pays, où tout homme du peuple qui s'éloigne sans passe-port de son village, n'échappe que rarement aux poursuites de la police, et s'expose à être jeté comme un criminel dans une prison, aussitôt qu'on le découvre.

J'ai vu dans les arsenaux de Pétersbourg plusieurs centaines d'ouvriers que le recrutement a mis à la disposition de la couronne. Ils y sont destinés à un service perpétuel; nulle voie ne leur est ouverte